

**NIS2 : comprendre la directive, préparer la mise en œuvre**

Du cadre réglementaire au plan d'action opérationnel – Réf. 2501

<b>Durée</b>	14 heures soit 2 jours
<b>Formation Inter Entreprise</b>	1.950 euros HT par stagiaire
<b>Formation Intra entreprise</b>	Prix nous consulter
<b>Taux de satisfaction</b>	N/A

Cette formation a pour objectif de donner aux dirigeants une lecture claire et actionnable de NIS2, puis les mettre en capacité d'organiser la mise en œuvre dans l'entreprise : gouvernance, pilotage du risque cyber, exigences prioritaires et préparation à la crise.

Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun</li> </ul>
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> <li>RSSI/CISO, responsables conformité,</li> <li>DSI des organismes</li> <li>Dirigeants PME / ETI</li> </ul>
Nombre de stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Minimum 4 à 12 personnes</li> </ul>
Délai d'accès au public	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 semaines à compter de la demande de formation</li> <li>Pour les formations 'sur-mesure', deux entretiens préliminaires sont proposés pour définir ensemble la session de formation souhaitée.</li> </ul>
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre à même de réaliser un état des lieux de la situation de son entreprise versus les obligations NIS2</li> <li>Pouvoir analyser les écarts</li> <li>Etre à même de délaborer un plan d'actions de mise en conformité à NIS2</li> <li>Améliorer la capacité à évaluer et à atténuer les risques cyber</li> </ul>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation sous la forme d'un questionnaire. Ce questionnaire permettra de confirmer les acquis des participants sur les thèmes des modules vus durant la formation.</li> </ul>
Certificat de stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation de fin de stage</li> </ul>
Références bibliographiques & sitographiques utilisés pour ce module de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="https://www.ssi.gouv.fr/">https://www.ssi.gouv.fr/</a></li> <li><a href="https://www.cybermalveillance.gouv.fr/">https://www.cybermalveillance.gouv.fr/</a></li> <li><a href="https://cyber.gouv.fr/la-directive-nis-2">https://cyber.gouv.fr/la-directive-nis-2</a></li> </ul>
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>En français ou en anglais</li> <li>Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage</li> <li>La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les échanges seront encouragés autour de retours d'expériences, témoignages des participants.</li> </ul>
Débouché et suite du parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compétence permettant la mise en place et la gestion de projet NIS2 au sein de son organisation</li> <li>Gérer la conformité NIS2 de son organisation</li> </ul>
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paris centre, en région, sur site ou à distance</li> </ul>
Nom de l'intervenant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les formateurs ADHEL sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement.</li> </ul>
Éléments de biographie de l'intervenant	<ul style="list-style-type: none"> <li>A préciser sur demande</li> </ul>
Modalités d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour vous inscrire vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : <a href="mailto:contact@adhel.fr">contact@adhel.fr</a></li> <li>Ou remplir le questionnaire ci-joint : <a href="https://adhel.fr/contact">https://adhel.fr/contact</a></li> <li>Nous nous engageons à vous répondre dans les 48H</li> </ul>
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous vous invitons à préciser dans le formulaire d'inscription si vous avez besoin d'un accompagnement particulier.</li> <li>Notre équipe se tient également à votre disposition par email à l'adresse <a href="mailto:contact@adhel.fr">contact@adhel.fr</a> afin de recueillir vos éventuels besoins d'aménagements et de vous garantir les meilleures conditions d'accueil, notamment pour les personnes en situation de handicap.</li> </ul>

### Contenu de la formation

#### 1 – Introduction

- Objectifs de la journée
- Directive NIS1 et évolution vers la NIS2 : pourquoi

#### 2 – Rappel : la directive NIS2 (2016)

- Champ d'application initial
- Notion d'incidents significatifs
- Obligations de sécurité

#### 3 - Présentation de la directive NIS2

- Aperçu des principales modifications par rapport à la NIS1
- Nouveaux acteurs concernés
- Récapitulatif des obligations de sécurité renforcées

#### 4 - Impacts sur les entreprises et les opérateurs de services numériques

- Comment NIS2 affecte les entreprises de différentes tailles
- Exigences spécifiques pour les opérateurs de services numériques de confiance

#### 5 – La gestion des incidents

- Gestion des incidents et coopération
- Processus de gestion des incidents selon la NIS2
- Nouvelles obligations de déclaration d'incidents
- Coopération entre les états membres et l'ENISA

#### 6 - Les sanctions dans NIS2

#### 7 - Préparation à la conformité

- Étapes pratiques pour se conformer à la NIS2
- Ressources supplémentaires et références

#### 8 - Ateliers pratiques

- Groupes de travail sur des scénarios concrets liés à la mise en oeuvre de la NIS2
- Discussion sur les bonnes pratiques
- Partage des résultats et des idées entre les groupes

#### 9 - Coopération avec les autorités compétentes

- Rôle des autorités compétentes nationales
- Coordination avec les organes de régulation et les agences compétentes
- Mécanismes de communication et de partage d'informations

#### 10 - Conclusion

**FIN DU DOCUMENT**

#### **CONTACT :**

✉ [contact@adhel.fr](mailto:contact@adhel.fr)

☎ + 33 (0)9 80 80 22 89

🌐 <https://adhel.fr>

ADHEL – 63 rue Nationale - 92100 Boulogne Billancourt  
Siret : 88274050900014 – NDA : 11922660392  
Organisme de formation Qualiopi au titre des actions de formation continue

